

La Dépêche de Brest : journal
politique et maritime ["puis"
journal de l'Union républicaine
"puis" journal républicain [...]

Union républicaine (France). Auteur du texte. La Dépêche de Brest : journal politique et maritime ["puis" journal de l'Union républicaine "puis" journal républicain quotidien "puis" quotidien républicain du matin].... 1939-11-25.

La bibliothèque numérique patrimoniale de Brest a été réalisée à partir des outils développés par la Bibliothèque nationale de France (BnF) pour sa bibliothèque numérique Gallica. Hébergée par la BnF, elle donne accès à :

> **des reproductions numériques provenant des collections patrimoniales du réseau des médiathèques de Brest.** Celles-ci sont signalées par la mention "Source : Bibliothèque municipale de Brest". Elles sont rattachées à la licence Creative Commons CC-BY-SA-NC.

Vous êtes libre :

- de partager : vous pouvez copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats ;
- de créer : vous pouvez produire des œuvres originales à partir de ces contenus ;
- d'adapter : vous pouvez remixer et transformer ces œuvres ou textes.

Cependant, vous devez :

- mentionner la paternité : vous devez faire figurer le nom de l'auteur et la source de l'œuvre ou des données descriptives, sous la forme « Auteur – Ville de Brest, Établissement de conservation-Yroise, cote »
- partager aux conditions identiques : dans le cas où vous transformez ou créez à partir du matériel composant l'œuvre originale, vous devez diffuser l'œuvre modifiée dans les mêmes conditions, c'est à dire avec la même licence avec laquelle l'œuvre originale a été publiée. Cette mention doit être indiquée de manière visible et à proximité immédiate des informations réutilisées.

Vous n'êtes pas autorisé.e à faire un usage commercial de cette œuvre, tout ou partie du matériel la composant. L'utilisateur.rice est invité.e à s'informer auprès de la bibliothèque (mediatheques@mairie-brest.fr) des conditions de réutilisation de ces documents numériques.

> **des reproductions numériques provenant des collections de la Bibliothèque nationale de France.** Celles-ci sont signalées par la mention "Source : Bibliothèque nationale de France". Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 ([en savoir plus](#)) :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

> **des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires de la BnF.** Celles-ci sont signalées par la mention "Source : [Intitulé du partenaire]". L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques des conditions de réutilisation de leurs documents numériques.

Les textes du site sont publiés en licence Creative Commons CC-BY-SA. Ils peuvent donc être réutilisés pour tout usage en citant la source « Ville de Brest, Yroise » sans en modifier le sens.

Vous désirez **commander des reproductions** sous forme numérique en haute définition ou des tirages (format A4 au maximum) des documents d'Yroise ?

Vous pouvez nous adresser votre demande en utilisant le formulaire de contact du site et en nous précisant le titre, l'auteur, la cote et le permalien du document concerné. L'envoi par email sera réalisé gratuitement. Cependant, certaines opérations (nouvelle prise de vue, copie sur un CD, tirage papier...) sont susceptibles d'occasionner la facturation de frais techniques. Le cas-échéant, nous vous ferons parvenir un devis pour accord dans les meilleurs délais. Nous vous remercions d'indiquer la provenance des clichés utilisés (« Auteur – Ville de Brest, établissement de conservation-Yroise, cote »). Vous êtes invité.e à vous informer auprès de la bibliothèque des conditions de réutilisation de ces documents numériques.

LES OBSÈQUES de L'AMIRAL GUÉPRAÏTE

La légion bretonne

HEURES DES MAREES

Aujourd'hui samedi 25 novembre: Pleine mer à Brest à 2 h. 20 (hauteur 6 m. 90); à Port-Louis, à 2 h. 21 et à 14 h. 39; aux Héaux de Brehat, à 2 h. 22 et à 14 h. 38...



Demain, journée nationale de la Croix-Rouge

Demain dimanche, des quêtes seront faites dans toute la France au profit des œuvres de la Croix-Rouge. Des quêtes seront faites dans les deux sociétés locales: Secours aux Blessés Militaires et Union des Femmes de France...

Piqueurs de fûts. — Hier, vers 13 h. 45, le dockeur Lucien Néves, 34 ans, habitant rue de la Communauté, a été surpris, sur le quai du 4^e bassin, par l'agent de surveillance de la Chambre de Commerce Yves Gourmelon...

Vol dans un magasin. — Le nommé Brémouët, gardien de bureau de la marine, a dérobé deux paires de chaussures dans un magasin de la rue populair.

Amateurs de bocks. — Avisant une voiture chargée de bocks de bière et de sodas devant les magasins de M. Goarzin, entrepreneur au port de Commerce, deux individus s'emparèrent de quelques bouteilles et prenaient la fuite.

Possez L'HIVER SANS RHUME avec une boîte de PASTILLES VALIA. Les véritables en BOITES VALDA efficaces.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. Audience du 24 novembre. Le tribunal correctionnel s'est réuni hier, sous la présidence de M. Baschet, assisté de MM. Hamon, Halet, Juges, M. Daigre occupe le siège du ministère public; M. Fommier, celui de greffier, et M. Trénel, bâtonnier audient.

Abandonnés de travail. Employés dans une entreprise réquisitionnée, travaillant sur un cuirassé, l'ouvrier Bédouin a quitté Brest pour aller se marier à Angoulême.

Le tribunal le condamne à 30 francs d'amende. Il en est de même de Marcel Bentin qui, lui, a quitté l'arsenal de Brest pour Saint-Nazaire, croit-on, sans laisser d'adresse et sans payer sa logeuse.

Le manœuvre Baquet a aussi quitté son poste à l'entreprise Benvoist, réquisitionnée; mais comme il n'est condamné qu'à une amende de seize francs.

Neuf personnes ayant omis de masquer suffisamment leurs lumières, soit dans des immeubles, soit en roulant en auto avec des phares trop puissants, sont condamnées à des amendes allant de 10 à 25 francs.

Un jeune vagabond. Déjà condamné à diverses peines de prison, Louis Riavo a été arrêté à Lambézellec en état de vagabondage. Il est condamné à six mois de prison.

Abus de confiance. C'est Jean-François qui est poursuivi pour abus de confiance. Employé à la compagnie d'assurances, il a détourné le montant de ses décaissements.

Un jugement. M. Morvan avait comparu à une précédente audience sur l'inculpation de blessures par imprudence.

Etat civil du 24 novembre. Naissances. — Jacques-François Le Moign, 10 rue Forêt-Lapierre; Jean-Claude Patrice, 6 rue Tréport; Marie-Cécile...

FERTES ET TROUVAILLES. Pécuniaire dimanche matin, sur Arago prononcée à la rue Bailly porte-monnaie contenant certaine somme. Rapporter à M. Le Gall, rue D. quartier Kerfautras, Rennes.

Le chapeau, l'épée et les décorations du défunt. L'Amiral de Laborde, représentant M. Campillon, ministre de la Marine, prononçant son discours.

Le cortège funèbre. L'Amiral de Laborde, représentant M. Campillon, ministre de la Marine, prononçant son discours.

Hier matin, à 9 h. 30, ont eu lieu à l'hôpital maritime les obsèques de ce grand marin, chef ardent et vénéré, si apprécié et si aimé dans toute la marine française. Commandées par un capitaine de frégate, trois compagnies de marins, avec le drapeau de l'École navale, et deux sections d'infanterie coloniale, forment la haie entre la rotonde et la chapelle de l'hôpital.

La levée du corps a lieu dans la chapelle ardente, en présence des membres de la famille et des hautes personnalités suivantes: L'Amiral de Laborde, commandant les forces maritimes de l'Ouest; M. Le Gorgeu, sénateur-maire; le vice-amiral d'escadre Traub, commandant en chef, préfet maritime; le vice-amiral Gensoul, commandant en chef la flotte de l'Atlantique; le général Raich; M. Servain, sous-préfet, représentant M. Angell, préfet du Finistère; le contre-amiral Nielly; le général Germain; le contre-amiral Adam; le capitaine de corvette Lasocki, attaché naval de Pologne; le capitaine de frégate Mackay; le chanoine Olibe-Gallard, aumônier de l'escadre d'instruction; représentant S. E. Mgr l'évêque de Fréjus et Toulon, inspecteur apostolique de la France.

Récouvert d'un pavillon, porté à l'épave par huit marins, le cercueil précède du clergé, est salué par les troupes qui présentent les armes. Les clairons sonnent Aux champs et le cortège se forme.

Par la musique. La chorale chante l'Agnus Dei. Pendant la communion, la musique joue le Chant funéraire, de Gabriel Fauré. M. le chanoine Courlet, curé de Saint-Louis, donne l'absoute. La chorale chante le Libera et, salué par la sonnerie Aux champs et les troupes qui présentent les armes, le cercueil sort de la chapelle pour être porté sur le corbillard, distant d'une quarantaine de mètres.

LES DISCOURS. Le général Meariaux, gouverneur des Invalides, grand mutilé, prend le premier la parole, au nom de l'Association des Croix de guerre: Madame l'amirale, Messieurs les officiers généraux. Mes chers camarades.

Discours du général MARIAX. Madame l'amirale, Messieurs les officiers généraux. Mes chers camarades. Au nom du comité directeur et des membres de l'Association nationale des Croix de guerre, j'ai l'honneur et le plaisir de vous adresser, en votre nom, un salut et un témoignage de reconnaissance à l'homme de cœur qui ne savait rien refuser à ses anciens serviteurs, à celui qui, par son inlassable bonté, savait obtenir de ses états-majors et de ses équipages le dévouement le plus absolu.

Le général Meariaux, gouverneur des Invalides, grand mutilé, prend le premier la parole, au nom de l'Association des Croix de guerre: Madame l'amirale, Messieurs les officiers généraux. Mes chers camarades.

Discours du général MARIAX. Madame l'amirale, Messieurs les officiers généraux. Mes chers camarades. Au nom du comité directeur et des membres de l'Association nationale des Croix de guerre, j'ai l'honneur et le plaisir de vous adresser, en votre nom, un salut et un témoignage de reconnaissance à l'homme de cœur qui ne savait rien refuser à ses anciens serviteurs, à celui qui, par son inlassable bonté, savait obtenir de ses états-majors et de ses équipages le dévouement le plus absolu.

Le général Meariaux, gouverneur des Invalides, grand mutilé, prend le premier la parole, au nom de l'Association des Croix de guerre: Madame l'amirale, Messieurs les officiers généraux. Mes chers camarades.

Discours du général MARIAX. Madame l'amirale, Messieurs les officiers généraux. Mes chers camarades. Au nom du comité directeur et des membres de l'Association nationale des Croix de guerre, j'ai l'honneur et le plaisir de vous adresser, en votre nom, un salut et un témoignage de reconnaissance à l'homme de cœur qui ne savait rien refuser à ses anciens serviteurs, à celui qui, par son inlassable bonté, savait obtenir de ses états-majors et de ses équipages le dévouement le plus absolu.

Le général Meariaux, gouverneur des Invalides, grand mutilé, prend le premier la parole, au nom de l'Association des Croix de guerre: Madame l'amirale, Messieurs les officiers généraux. Mes chers camarades.

Discours du général MARIAX. Madame l'amirale, Messieurs les officiers généraux. Mes chers camarades. Au nom du comité directeur et des membres de l'Association nationale des Croix de guerre, j'ai l'honneur et le plaisir de vous adresser, en votre nom, un salut et un témoignage de reconnaissance à l'homme de cœur qui ne savait rien refuser à ses anciens serviteurs, à celui qui, par son inlassable bonté, savait obtenir de ses états-majors et de ses équipages le dévouement le plus absolu.

Le général Meariaux, gouverneur des Invalides, grand mutilé, prend le premier la parole, au nom de l'Association des Croix de guerre: Madame l'amirale, Messieurs les officiers généraux. Mes chers camarades.

Discours du général MARIAX. Madame l'amirale, Messieurs les officiers généraux. Mes chers camarades. Au nom du comité directeur et des membres de l'Association nationale des Croix de guerre, j'ai l'honneur et le plaisir de vous adresser, en votre nom, un salut et un témoignage de reconnaissance à l'homme de cœur qui ne savait rien refuser à ses anciens serviteurs, à celui qui, par son inlassable bonté, savait obtenir de ses états-majors et de ses équipages le dévouement le plus absolu.

Le général Meariaux, gouverneur des Invalides, grand mutilé, prend le premier la parole, au nom de l'Association des Croix de guerre: Madame l'amirale, Messieurs les officiers généraux. Mes chers camarades.

Discours du général MARIAX. Madame l'amirale, Messieurs les officiers généraux. Mes chers camarades. Au nom du comité directeur et des membres de l'Association nationale des Croix de guerre, j'ai l'honneur et le plaisir de vous adresser, en votre nom, un salut et un témoignage de reconnaissance à l'homme de cœur qui ne savait rien refuser à ses anciens serviteurs, à celui qui, par son inlassable bonté, savait obtenir de ses états-majors et de ses équipages le dévouement le plus absolu.

Le général Meariaux, gouverneur des Invalides, grand mutilé, prend le premier la parole, au nom de l'Association des Croix de guerre: Madame l'amirale, Messieurs les officiers généraux. Mes chers camarades.

Discours du général MARIAX. Madame l'amirale, Messieurs les officiers généraux. Mes chers camarades. Au nom du comité directeur et des membres de l'Association nationale des Croix de guerre, j'ai l'honneur et le plaisir de vous adresser, en votre nom, un salut et un témoignage de reconnaissance à l'homme de cœur qui ne savait rien refuser à ses anciens serviteurs, à celui qui, par son inlassable bonté, savait obtenir de ses états-majors et de ses équipages le dévouement le plus absolu.

Le général Meariaux, gouverneur des Invalides, grand mutilé, prend le premier la parole, au nom de l'Association des Croix de guerre: Madame l'amirale, Messieurs les officiers généraux. Mes chers camarades.

Discours du général MARIAX. Madame l'amirale, Messieurs les officiers généraux. Mes chers camarades. Au nom du comité directeur et des membres de l'Association nationale des Croix de guerre, j'ai l'honneur et le plaisir de vous adresser, en votre nom, un salut et un témoignage de reconnaissance à l'homme de cœur qui ne savait rien refuser à ses anciens serviteurs, à celui qui, par son inlassable bonté, savait obtenir de ses états-majors et de ses équipages le dévouement le plus absolu.

BRETONS EN GUERRE

CARNET DE ROUTE DU SERGENT BERTRAND

Un appel entendu. Aujourd'hui me parlent de Plougonven, une lettre particulièrement émouvante. Trois jeunes filles me disent avec quelle confiance elles suivent la vie des combattants.

Un appel entendu. Aujourd'hui me parlent de Plougonven, une lettre particulièrement émouvante. Trois jeunes filles me disent avec quelle confiance elles suivent la vie des combattants.

Un appel entendu. Aujourd'hui me parlent de Plougonven, une lettre particulièrement émouvante. Trois jeunes filles me disent avec quelle confiance elles suivent la vie des combattants.

Un appel entendu. Aujourd'hui me parlent de Plougonven, une lettre particulièrement émouvante. Trois jeunes filles me disent avec quelle confiance elles suivent la vie des combattants.

Un appel entendu. Aujourd'hui me parlent de Plougonven, une lettre particulièrement émouvante. Trois jeunes filles me disent avec quelle confiance elles suivent la vie des combattants.

Un appel entendu. Aujourd'hui me parlent de Plougonven, une lettre particulièrement émouvante. Trois jeunes filles me disent avec quelle confiance elles suivent la vie des combattants.

Un appel entendu. Aujourd'hui me parlent de Plougonven, une lettre particulièrement émouvante. Trois jeunes filles me disent avec quelle confiance elles suivent la vie des combattants.

Un appel entendu. Aujourd'hui me parlent de Plougonven, une lettre particulièrement émouvante. Trois jeunes filles me disent avec quelle confiance elles suivent la vie des combattants.

Un appel entendu. Aujourd'hui me parlent de Plougonven, une lettre particulièrement émouvante. Trois jeunes filles me disent avec quelle confiance elles suivent la vie des combattants.

Un appel entendu. Aujourd'hui me parlent de Plougonven, une lettre particulièrement émouvante. Trois jeunes filles me disent avec quelle confiance elles suivent la vie des combattants.

Un appel entendu. Aujourd'hui me parlent de Plougonven, une lettre particulièrement émouvante. Trois jeunes filles me disent avec quelle confiance elles suivent la vie des combattants.

Un appel entendu. Aujourd'hui me parlent de Plougonven, une lettre particulièrement émouvante. Trois jeunes filles me disent avec quelle confiance elles suivent la vie des combattants.

Un appel entendu. Aujourd'hui me parlent de Plougonven, une lettre particulièrement émouvante. Trois jeunes filles me disent avec quelle confiance elles suivent la vie des combattants.

Un appel entendu. Aujourd'hui me parlent de Plougonven, une lettre particulièrement émouvante. Trois jeunes filles me disent avec quelle confiance elles suivent la vie des combattants.

Un appel entendu. Aujourd'hui me parlent de Plougonven, une lettre particulièrement émouvante. Trois jeunes filles me disent avec quelle confiance elles suivent la vie des combattants.

Un appel entendu. Aujourd'hui me parlent de Plougonven, une lettre particulièrement émouvante. Trois jeunes filles me disent avec quelle confiance elles suivent la vie des combattants.

Un appel entendu. Aujourd'hui me parlent de Plougonven, une lettre particulièrement émouvante. Trois jeunes filles me disent avec quelle confiance elles suivent la vie des combattants.

Un appel entendu. Aujourd'hui me parlent de Plougonven, une lettre particulièrement émouvante. Trois jeunes filles me disent avec quelle confiance elles suivent la vie des combattants.

Un appel entendu. Aujourd'hui me parlent de Plougonven, une lettre particulièrement émouvante. Trois jeunes filles me disent avec quelle confiance elles suivent la vie des combattants.

Un appel entendu. Aujourd'hui me parlent de Plougonven, une lettre particulièrement émouvante. Trois jeunes filles me disent avec quelle confiance elles suivent la vie des combattants.

Un appel entendu. Aujourd'hui me parlent de Plougonven, une lettre particulièrement émouvante. Trois jeunes filles me disent avec quelle confiance elles suivent la vie des combattants.

ALLO ! ALLO ! SAINT-PIERRE-QUILBIGNON apprenez que... OLYMPIA

La situation des locataires mobilisés. Paris, 23. — La chancellerie ayant été saisie de diverses demandes relatives à l'application du décret sur le régime des loyers en temps de guerre...

LANDERNEAU FAMILY-CINEMA. Aujourd'hui 25, soirée à 20 h. 30; demain 26, matinée à 14 h. 30, soirée à 20 h. 30.

TOURA DEESSE DE LA JUNGLE. Un grand film d'aventures romanesques entièrement couleurs naturelles, avec Dorothy Lamour, la plus belle femme du monde, et Ray Milland...

LA VOIX QUI ACCUSE. Une comédie dramatique policière avec Akim TAMIROFF.

COURANT ELECTRIQUE. La distribution d'énergie électrique sera interrompue demain dimanche 26 novembre, de 8 à 16 heures, à Brest.

Autour de Brest. LAMBÉLLEC SELECT. Soirée à 20 h. 30. Deux succès ARMAND BERNARD dans le film comique UNE NUIT DE NOCES.

SAINT-MARC CINEMA DES FAMILLES. Soirée à 20 h. 30. La poignante histoire d'une fille-mère qui se dévoue jusqu'à la mort pour le bonheur de son enfant.

LA BATARDE. En 1^{re} partie: un film d'émotions et d'aventures avec le chien RIN-TINTIN; LA FIN DE ZORRO.

THEATRE MUNICIPAL. Grands galas: ce soir à 20 h. 30. Demain en matinée à 14 h. 30. GABRIELLE ROBINNE RENE ALEXANDRE et leur compagnie dans TU CROIS AVOIR AIME.

REX. MATINEE A 14 h. 30. SOIREE A 20 h. 30. La merveilleuse artiste Elisabeth BERGER dans une comédie dramatique prenante: TU M'APPARTIENS.

CELTIC. Soirée 20 h. 30. HOLLYWOOD... HOLLYWOOD... avec GAGNESS. Une évocation parfaite des joies et des tourments de la jeunesse moderne.

ARMOR. Soirée 20 h. 30. CAREFREE (Amanda) à 18 heures précises. Fred ASTAIRE et Ginger ROGERS.

EDEN-PALACE. Soirée 20 h. 30. Un beau film sentimental: VISAGES DE FEMMES (Quand les hommes font souffrir) Hugette Dufflos, Th. Dorny, P. Brasseur, Alerme.

OMNIA-PATHÉ. Soirée 20 h. 30. Une histoire attendrissante: GRAND-PÈRE avec la présentation de trois fillettes prodiges, Jacotte, Anna Nevada, Mauricette Mercereau et Larquet, Milly Mathis.

TIVOLI-PALACE. Soirée 20 h. 30. LA SALLE ECCLATANTE DE RIRE avec Michel SIMON et ARLETTY dans Circonstances atténuantes.

ARMOR. Soirée 20 h. 30. CAREFREE (Amanda) à 18 heures précises. Fred ASTAIRE et Ginger ROGERS.

EDEN-PALACE. Soirée 20 h. 30. Un beau film sentimental: VISAGES DE FEMMES (Quand les hommes font souffrir) Hugette Dufflos, Th. Dorny, P. Brasseur, Alerme.

OMNIA-PATHÉ. Soirée 20 h. 30. Une histoire attendrissante: GRAND-PÈRE avec la présentation de trois fillettes prodiges, Jacotte, Anna Nevada, Mauricette Mercereau et Larquet, Milly Mathis.

TIVOLI-PALACE. Soirée 20 h. 30. LA SALLE ECCLATANTE DE RIRE avec Michel SIMON et ARLETTY dans Circonstances atténuantes.

ARMOR. Soirée 20 h. 30. CAREFREE (Amanda) à 18 heures précises. Fred ASTAIRE et Ginger ROGERS.

EDEN-PALACE. Soirée 20 h. 30. Un beau film sentimental: VISAGES DE FEMMES (Quand les hommes font souffrir) Hugette Dufflos, Th. Dorny, P. Brasseur, Alerme.

OMNIA-PATHÉ. Soirée 20 h. 30. Une histoire attendrissante: GRAND-PÈRE avec la présentation de trois fillettes prodiges, Jacotte, Anna Nevada, Mauricette Mercereau et Larquet, Milly Mathis.

TIVOLI-PALACE. Soirée 20 h. 30. LA SALLE ECCLATANTE DE RIRE avec Michel SIMON et ARLETTY dans Circonstances atténuantes.

ARMOR. Soirée 20 h. 30. CAREFREE (Amanda) à 18 heures précises. Fred ASTAIRE et Ginger ROGERS.